

DISCOURS DE MADAME GUILAINE DEBRAS, MAIRE DE BIOT
- COMMEMORATION DU 3 OCTOBRE 2015 -
MA 03/10/17

Monsieur le Préfet,
Monsieur le Conseiller Départemental, Cher Gérald,
Monsieur le Maire de Valbonne Sophia-Antipolis, Cher Christophe,
Monsieur le 1^{er} Adjoint au Maire de Châteauneuf, Cher Emile
Mesdames et Messieurs les Adjointes de la Ville de Biot,
Mesdames et Messieurs les élus,
Monsieur le Lieutenant Beauvois, de la gendarmerie de Valbonne,
Monsieur le Lieutenant Cappellero, du centre de secours de Biot,
Mesdames, Messieurs,
Chères Biotoises et Biotois,

Cette date du 3 octobre, gravée à jamais dans nos mémoires, s'impose désormais comme une date de commémoration dans notre département et bien sûr ici à Biot. Cela fait maintenant deux ans que des inondations dramatiques ont dévasté des vies, ont dévasté notre territoire.

Pour rendre hommage à toutes les victimes, 3 ici à Biot, 5 à Cannes, 3 à Vallauris ... ce sont en tout 20 décès que nous avons eu à déplorer dans notre département, je vous invite à observer une minute de silence en leur mémoire.

(Minute de silence)

Solidarité

Le souvenir de cette catastrophe, c'est celui qui nous lie à jamais, c'est celui d'un traumatisme avec lequel nous avons appris à vivre. Le souvenir de cette catastrophe, c'est également, au lendemain des inondations, l'élan de solidarité qui s'est mis en place. Je ne qualifierai pas cette solidarité d'extraordinaire... elle a été une évidence pour tous : les biotois, les Sôphipolitains, et tous ceux venant des 4 coins de France ! Une solidarité qui rassure sur l'humanité, qui nous rappelle que nous sommes peu de chose mais qu'ensemble nous sommes forts et que nous pouvons nous relever grâce aux mains qui se tendent.

Les services de la ville de Biot et tous les agents ont été parmi les plus présents. Parmi eux, le CCAS de la Ville de Biot, a travaillé sans relâche depuis 2015 pour faire en sorte que les nombreux dons dont nous avons été destinataires soient redistribués au mieux.

Pour rappel, 951 dossiers de sinistres ont été traités, 1/4 de la population biotoise a été touchée, près de 130 entreprises ont été sinistrées.

Aujourd'hui, nous recevons encore des témoignages de cette solidarité, avec dernièrement l'Association des Maires des Alpes-Maritimes qui nous a fait don d'un chèque de plus de 12.000 euros... Nous les remercions et nous saurons utiliser cette somme à la reconstruction de notre patrimoine.

Réparation / résilience

Deux ans après, nous avons pratiquement terminé les réparations sur le patrimoine communal. Au total, les dépenses communales liées aux réparations de la catastrophe naturelle du 3 octobre 2015 s'élèvent à environ 4 millions d'euros. Les assurances ainsi que l'État, les collectivités territoriales, les réserves parlementaires ont été sollicitées afin de bénéficier de leur solidarité. À ce jour, la commune a reçu 1 050 000 euros de subventions et 819 000 euros d'indemnité assurance.

Je ne vais pas ici vous faire l'inventaire à la Prévert des nombreux travaux entrepris au lendemain de la catastrophe. Ils ont mobilisé une énergie considérable de la part de nos services municipaux, de nos associations, des bénévoles... Néanmoins, il me semble utile de rassurer les Biotois qui, je le sais, restent inquiets à juste titre à l'approche des épisodes cévenols.

Dès mon élection, j'ai travaillé à développer des projets de prévention indispensables à la protection des populations. Le 3 octobre n'a fait que renforcer cette nécessité.

La commune s'est ainsi engagée dans une bataille pour faire progresser la culture du risque.

Je vous répéterai inlassablement de vous inscrire à la téléalerte et en cas de pluie intense d'adopter les comportements qui peuvent vous sauver :

- informez-vous,
- reportez vos déplacements,

- souciez-vous de vos proches, de vos voisins
- éloignez-vous des cours d'eau,
- ne sortez pas, ne prenez pas votre véhicule,
- n'allez pas chercher vos enfants à l'école
- **réfugiez-vous dans les étages,**

Nous travaillons également de concert avec les acteurs institutionnels du territoire à la construction des ouvrages de protections indispensables pour réduire l'impact des phénomènes climatiques extrêmes à venir sur les personnes et les biens.

Je pense bien évidemment au Bassin de rétention du vallon des Horts qui doit être réalisé au plus vite.

Et je pense au passage du Vallon des Horts sous l'autoroute. Je mets beaucoup d'énergie à la réalisation de ces ouvrages et je continuerai d'interpeller l'Etat, sans relâche.

Par ailleurs, de nouvelles structures institutionnelles de pilotage de la gestion et de la prévention du risque inondation ont été créées, il s'agit du SMIAGE au département. C'est désormais la CASA et le département qui vont prendre la compétence pour gérer le risque inondation. Ces nouvelles structures et transferts de compétence devraient assurément permettre d'être plus efficaces à moyen terme et à long terme. Mais je ne suis pas rassurée pour le court terme... C'est tout de suite que nous avons besoin de commencer les ouvrages de protection. Ce qui est arrivé le 3 octobre 2015 est exceptionnel, je suis

déterminée à ce que la CASA et le SMIAGE fassent de notre département un exemple national en matière de gestion des inondations. Pas moins !

Enfin, pour ces travaux en zone naturelle, des études aussi nombreuses qu'exhaustives sont trop souvent demandées par la Région et les services de l'Etat. Je déplore que cela prenne trop de temps pendant que nos concitoyens perdent patience... et angoissent dès que la pluie est de retour.

Vous connaissez mon engagement pour la défense de la nature et la préservation de la biodiversité mais la priorité n°1 doit être celle de la protection des habitants.

J'ai dit cela de vive voix à la secrétaire d'Etat qui est venue à Antibes récemment, j'ai écrit cela à Monsieur le Ministre de la transition écologique et solidaire, Nicolas Hulot.

Nous avons d'autres chantiers complexes en cours comme le suivi des dossiers relevant du Fonds Barnier. Après de nombreuses et régulières relances de la commune depuis début 2016, nous avons enfin reçu, la semaine dernière, l'annonce d'une première dotation qui va permettre le financement de l'acquisition de 10 biens à Biot. Les autres dossiers éligibles devraient faire l'objet d'une dotation très prochainement comme me l'a confirmé le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer.

Cela va enfin permettre à des personnes, des familles de se projeter vers

l'avenir. Je connais ces Biotois, je comprends leur souffrance. Ce processus sera encore long mais notre équipe fera tout pour défendre et accompagner les familles concernées.

Réduire la vulnérabilité

De cet événement aussi exceptionnel que dramatique, est née la volonté de la préfecture de former et de sensibiliser la population aux risques majeurs et de faire chaque année du 3 octobre, une journée consacrée à l'information de nos concitoyens à la prévention de ces risques. Je félicite cette initiative qui renforce nos actions de terrain.

Mais aujourd'hui, mon constat sur le travail mené par les pouvoirs publics ne peut être que mitigé. Même si les efforts sont nombreux et sincères, les réalisations concrètes peinent à émerger. Nos concitoyens, eux, ne comprennent pas que, deux ans après, tout ne soit pas fait pour les protéger. Tout comme eux, je ne peux m'y résoudre. *Si les maires savent assumer leurs responsabilités avec courage, ils ne peuvent être seuls à porter ces combats.*

Après une période de crise et une phase de travaux d'urgence, le défi aujourd'hui est donc celui de mieux protéger les personnes et les biens en réduisant la vulnérabilité de notre territoire et en limitant l'impact dévastateur de ces phénomènes météorologiques. Ces phénomènes qui se multiplient aux quatre coins du monde nous appellent à la plus

grande humilité, ils nous appellent aussi à prendre conscience de la mutation de notre environnement.

Nous ne pourrons jamais lutter contre des phénomènes climatiques violents comme ceux du 3 octobre ou comme Irma qui a dévasté les Antilles.

Mais nous savons mettre la technique, les outils numériques et le génie des architectes pour permettre à notre territoire d'être résilient. Telle est mon ambition pour la plaine de la Brague.

L'urgence de l'action publique à protéger les personnes doit toujours être celle qui prévaut, et tous les moyens nécessaires à la mise en protection des populations doivent être les priorités premières de l'action publique.

Je vous remercie.

Vive Biot, résiliente, solidaire, déterminée et créative!